Envoyé en préfecture le 17/11/2017 Reçu en préfecture le 17/11/2017 17 NOV. 2017

ID: 056-215601626-20171115-DB20171105-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du Mercredi 15 novembre 2017

SUBVENTIONS 2017 - ASSOCIATIONS NON SPORTIVES - SECOND SEMESTRE

Etaient présents : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Pierre-Yves CAINJO, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Katherine GIANNI à Ronan LOAS, Noiwenn DELALEE à Jean- Guiliaume GOURLAIN.

Absente excusée : Yulande ALLANIC

Secrétaire de séance : Antoine GOYER

Présents : 30 Pouvoirs: 2 Absente: 1

Affiché le

1 7 NOV. 2017

ID: 056-215601626-20171115-DB20171105-DE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ANIMATION TERRITOIRE VIE ASSOCIATIVE

n°05

SUBVENTIONS 2017 - ASSOCIATIONS NON SPORTIVES - SECOND SEMESTRE

Rapporteur: Dominique Quintin

Depuis cette année, le système de subventionnement a évolué pour intégrer des critères d'attribution. Afin de définir ces critères, une analyse des demandes a été faite et a permis de répartir les sollicitations en 4 catégories :

- > Une aide au fonctionnement pour la gestion des activités courantes de l'association.
- Une enveloppe "don aux associations" réservés aux dons pour les actions d'utilité publique que la collectivité souhaite soutenir.
- Une aide "convention" réservés au financement de dispositif de partenariat donnant lieu à établissement d'une convention particulière et les aides aux organismes professionnels ayant une utilité pour la ville.
- Une aide pour les projets récurrents ou exceptionnels et les achats de matériel spécifique pour des frais liés à une manifestation, un déplacement, une exposition ou à l'acquisition de matériel spécifique. Un premier passage en conseil municipal, le 5 avril dernier, a permis de subventionner de nombreux projets. La somme restante a vocation à financer des actions se déroulant au cours du second semestre.

Subventions aux associations Médical

Organismes	Subvention attribuée 2016	Subvention fonctionnement 2017 sollicitée	Subvention fonctionnement 2017 proposée	Observations
A.F.M. / Téléthon	1 000 €	Pas de montant précisé €	1 000 €	

Vu le Code général des collectivités ;

Envoyé en préfecture le 17/11/2017 Reçu en préfecture le 17/11/2017

1 7 NOV. 2017 Affiché le ID: 056-215601626-20171115-DB20171105-DE

Vu l'avis de la commission « Jeunesse, sport, santé » du 30 octobre 2017 ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines» du 6 novembre 2017 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

VALIDE le versement d'une subvention de 1 000 euros à l'AFM - Téléthon pour l'année 2017

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé. our extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,